



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Direction Générale
des Services Départementaux

Direction Générale Adjointe
pour le Développement

Direction de l'attractivité territoriale

Service de l'Aménagement, du Tourisme
et de la Montagne

Monsieur Jean-Marc MACARIO
Maire de Spéracèdes
Mairie de Spéracèdes
11 Boulevard du Docteur Sauvy
06530 SPERACEDES

Nice, le **06 MAI 2025**

Objet : Avis du Conseil départemental sur le projet de modification n°1 du PLU de la commune de Spéracèdes.

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 4 mars 2025, vous avez adressé au Conseil départemental des Alpes-Maritimes, pour avis, la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Spéracèdes et je vous en remercie.

Dans le cadre de l'association des personnes publiques à l'évolution des documents d'urbanisme (article L.153-40 du code de l'urbanisme), le Conseil départemental émet un avis favorable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma parfaite considération.

Christelle BIZET

Directrice de l'Attractivité Territoriale